

Les Grands Dossiers À Washington

● Le Canada a l'intention de procéder à l'inspection frontalière des viandes importées des États-Unis afin d'inciter les Américains à accepter un régime d'inspection préalable des viandes. Les viandes expédiées au Canada seraient ainsi soumises à des procédures d'inspection similaires à celles auxquelles les exportateurs canadiens doivent se plier aux États-Unis.

AU CONGRÈS

● Le grand projet de loi sur la sécurité énergétique nationale (Johnston-Wallop bill, S. 341) passe rapidement l'étape de l'étude en comités au Sénat. L'ambassade s'oppose aux dispositions permettant l'ouverture, à l'exploration et au forage de la Réserve faunique nationale de l'Arctique en Alaska. L'ambassade s'oppose aussi à un amendement proposé par les sénateurs Domenici et Wirth; celui-ci soumettrait les importations canadiennes de gaz naturel à un contrôle discriminatoire et constituerait une violation de l'ALE.

● Un projet de loi, appuyé par l'Administration, qui modifierait l'Export-Import Bank Act, permettrait l'octroi de garanties de prêt et d'assurances aux exportations de matériel commercial militaire. Ce projet fait l'objet d'une sérieuse opposition de la part de l'industrie et du Congrès. L'industrie américaine craint que le financement des ventes de matériel militaire par l'EXIMbank ne réduise les fonds disponibles pour le financement des exportations commerciales civiles. Puisque le financement de l'EXIMbank pourrait être utilisé pour les ventes à des pays développés, les entreprises canadiennes feraient face, sur les marchés extérieurs, à des pressions concurrentielles accrues de la part des exportateurs américains.

AU GATT

● Les consultations avec les États-Unis n'ayant pas permis de trouver une solution au problème, le Canada a demandé, le 24 avril, la formation d'un groupe spécial du GATT pour confirmer que l'administration fédérale et les États ont adopté des mesures discriminatoires à l'endroit de la bière, du vin et du cidre canadiens, ce qui constituerait une violation de l'Accord général. Les États-Unis ont

bloqué la demande, alléguant avoir besoin de plus de temps. La demande sera réexaminée en mai, à l'occasion de la prochaine rencontre des pays membres du GATT.

● Le 11 avril, le Canada a présenté un premier mémoire au groupe spécial du GATT constitué pour examiner les plaintes américaines concernant les méthodes utilisées par les régies provinciales des alcools du Canada.

● Sur la question de la viande de porc (subventionnement), les États-Unis refusent toujours d'adopter le rapport du groupe spécial du GATT, qui a donné raison au Canada. Dans une déclaration des plus fermes, à l'occasion d'une réunion de pays membres du GATT le 24 avril, le Canada condamne l'intransigeance des États-Unis. La position américaine n'est absolument pas justifiable devant le GATT, et va à l'encontre de la position défendue par ce pays dans les négociations de l'Uruguay Round sur l'amélioration du mécanisme de règlement des différends du GATT.

À L'ADMINISTRATION

● Suite aux dispositions révisées de la législation sur l'immigration adoptée l'an dernier, qui régissent le travail de débardeur, le Département d'État propose un règlement permettant de déterminer quels pays empêchent des équipes américaines de manutentionner des cargaisons dans leurs ports. Pour le Canada, le fait d'être inscrit sur cette liste obligerait les expéditeurs canadiens qui utilisent des ports américains à avoir recours aux services de débardeurs américains. L'Ambassade a fait parvenir au Département d'État des renseignements qui expliquent pourquoi le Canada ne devrait pas figurer sur la liste des pays contrevenants.

● Le 26 avril, la représentante au Commerce des États-Unis, Carla Hills a dévoilé la liste annuelle des pays qui de l'avis de l'Administration, ne respectent pas les normes de protection de la propriété intellectuelle. Le Canada, ainsi que 22 autres pays, apparaît sur la "liste des pays à surveiller" (qui a la plus basse priorité), comme ce fut le cas au cours des deux dernières années, surtout dû aux inquiétudes américaines envers la politique canadienne des brevets pharmaceutiques. Pour la première fois, l'Administration a identifié des pays à "la plus haute priorité", soit la Chine, l'Inde et la Thaïlande.